

**Comité exécutif du  
Programme du Haut-Commissaire**

Distr. : restreinte

3 mars 2026

Original : anglais

**Comité permanent  
Quatre-vingt-quinzième réunion**

---

## **Actualisation des opérations du HCR en Afrique de l’Est et en Afrique australe**

### **A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements**

Fin 2025, la région de l’Afrique de l’Est et de l’Afrique australe abritait 24 millions de personnes déplacées de force, dont 6,4 millions de réfugiés et demandeurs d’asile et 17,6 millions de déplacés internes. La majorité des réfugiés et des demandeurs d’asile se trouvaient en Ouganda (1,9 million), en Éthiopie (1,1 million), au Soudan (860 000) et au Kenya (836 000). Les déplacés internes se concentraient principalement au Soudan (9,3 millions), en Somalie (3,3 millions), au Soudan du Sud (2 millions), en Éthiopie (1,9 million) et au Mozambique (1,3 million).

#### *Situation au Soudan*

Le conflit au Soudan s’est intensifié en 2025 et reste la plus grande crise de déplacement et de protection au monde. À la fin de l’année, 4,3 millions de personnes, dont 3,6 millions de Soudanais, étaient passés dans un pays voisin, notamment en Égypte, en Éthiopie, en Libye, en République centrafricaine, au Soudan du Sud, en Ouganda et au Tchad. Quelque 7,3 millions supplémentaires de personnes déplacées à l’intérieur du pays depuis avril 2023 étaient toujours déplacées à l’intérieur du Soudan. Le conflit s’est caractérisé par les violences sexuelles, les assassinats arbitraires et la persécution ciblée de groupes ethniques. L’apport de l’aide humanitaire reste un problème majeur à cause de l’insécurité et de l’accès limité. Même alors que le conflit faisait rage dans plusieurs régions du Soudan, 3,5 millions de Soudanais sont rentrés dans leur région d’origine, dont 720 500 à partir d’un pays d’asile.

Le HCR coordonnera le Plan régional de réponse pour les réfugiés du Soudan pour 2026, auquel participent 123 partenaires et qui accorde la priorité aux besoins d’urgence immédiats et à l’approche des « solutions dès le départ », visant à renforcer la résilience et à intégrer les réfugiés dans les systèmes nationaux. Le Groupe des partenaires pour le développement pour la crise régionale au Soudan, codirigé par le Bureau de la coordination du développement des Nations Unies, prévoit une réunion des responsables en 2026, afin d’accélérer le soutien et les investissements dans les solutions.

#### *Situation au Soudan du Sud*

L’escalade de la violence au Soudan du Sud a déplacé quelque 371 personnes à l’intérieur du pays et augmenté les besoins humanitaires, situation qui a été aggravée par l’envolée des prix, les inondations et la forte baisse des financements humanitaires. Quelque 195 000 personnes ont fui dans un pays voisin en 2025. Les difficultés rencontrées pour mettre en œuvre l’Accord de paix revitalisé pour la résolution du conflit au Soudan du Sud pourrait aggraver le risque de reprise de la confrontation armée et de nouveaux déplacements en 2026.

#### *Situation en République démocratique du Congo*

Malgré les efforts de paix, la situation humanitaire dans l’est de la République démocratique du Congo s’est détériorée en décembre 2025. La reprise des combats a forcé plus de 100 000 personnes à fuir, principalement au Burundi, sans compter les plus de 136 000 personnes arrivées depuis la région en 2025.

### *Situation au Burundi*

La promotion du rapatriement volontaire au Burundi s’est poursuivie, malgré les capacités limitées d’absorption des personnes de retour du pays. Depuis 2017, quelque 198 000 des 248 000 retours au Burundi l’ont été depuis la République-Unie de Tanzanie. Le HCR continuera à travailler avec les Gouvernements du Burundi et de la République-Unie de Tanzanie au maintien des accords convenus lors de la réunion tripartite de novembre 2025 visant à accélérer le rapatriement volontaire tout en assurant le respect des normes de sécurité, de dignité et de protection. La promotion du rapatriement volontaire se poursuivra dans tous les pays qui accueillent des réfugiés burundais, et une réunion régionale sur les solutions globales pour les réfugiés burundais est organisée par le HCR et les gouvernements concernés à Nairobi en mars 2026.

### *Mozambique*

Les conditions humanitaires dans le nord du Mozambique se sont fortement détériorées depuis mars 2025, avec plus de 300 000 personnes nouvellement déplacées depuis juillet 2025. Les inondations récentes ont aussi déplacé de 400 000 personnes. L’intensification de la violence, alliée aux cyclones et aux inondations, dépasse les opérations humanitaires, tandis que les communautés touchées continuent de faire face à des risques accrus, comme la violence, la séparation familiale, la détresse psychologique, les obstacles concernant l’accès aux services essentiels et l’exposition à l’exploitation et aux abus sexuels.

### *Conditions climatiques extrêmes*

Les prévisions pour 2026 prévoient une sécheresse sévère dans l’est du Kenya et la Somalie, en même temps que des risques accrus d’inondation dans des régions de l’Afrique du Sud, à Madagascar, au Malawi, au Mozambique, en République-Unie de Tanzanie et dans l’est de la Zambie à cause des fortes précipitations et des cyclones. Les priorités du HCR pour 2026 consistent notamment à renforcer l’alerte précoce et les mesures d’anticipation, à étendre les services de protection et à faciliter les investissements dans des programmes basés sur la résilience.

### *Mouvements mixtes*

La région a connu des mouvements de population mixtes complexes à cause des problèmes de protection et des pressions socio-économiques, les populations traversant l’Afrique de l’Est et la Corne de l’Afrique pour gagner le Yémen et des États du Conseil de coopération du Golfe ; la Méditerranée pour parvenir en Europe ; l’ouest de l’océan Indien vers Mayotte ; et le sud vers l’Afrique australe. D’après les données du HCR, une augmentation de 15 % des mouvements secondaires de réfugiés et de demandeurs d’asile dans la région d’une année à l’autre a été enregistré.

Les États de l’ouest de l’océan Indien que sont les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles ont facilité les efforts déployés par le HCR pour identifier les personnes ayant besoin de la protection internationale, promouvoir des alternatives à la détention et maintenir le principe du non-refoulement tel qu’il est inscrit dans le droit coutumier international.

Conformément à l’approche basée sur les routes, le HCR continuera à travailler avec les États, les communautés économiques régionales, l’Organisation internationale pour les migrations, la société civile et les organisations dirigées par des réfugiés afin d’œuvrer en priorité à la mise en place d’une coordination renforcée. Les priorités consistent notamment à promouvoir des dispositifs d’entrée et d’admission tenant compte de considérations relatives à la protection, et d’étendre l’accès aux services essentiels, aux voies complémentaires et aux possibilités de retour dans la sécurité. Le HCR s’attachera aussi en priorité à fournir des informations précises et en temps voulu sur les solutions alternatives viables aux voyages dangereux, tout en s’attaquant aux causes profondes des mouvements secondaires.

## **B. Progrès et défis par domaine d’impact en 2025 et plans actualisés pour 2026**

### **Créer des environnements de protection favorables**

Si l’accès au territoire est généralement libre dans la région, plusieurs pays ont appliqué des conditions d’accès différentes aux procédures d’asile. En raison de ces obstacles, de nombreux demandeurs d’asile sont restés non enregistrés, sans papiers, exclus de la protection juridique et exposés à un risque accru d’arrestation, de détention et de refoulement. Les retards dans les procédures d’asile ont abouti à plus de 700 000 demandeurs d’asile ayant leur dossier en attente, depuis plusieurs années pour certains.

Le HCR continuera à aider les États et à collaborer avec les entités régionales afin de promouvoir des politiques harmonisées qui renforcent la protection des réfugiés et l’inclusion dans toute la région, garantissant des systèmes d’asile justes, efficaces, transparents et durables.

L’Afrique du Sud a élaboré des solutions innovantes pour favoriser la cohésion sociale, dont un projet visant à lutter contre la désinformation, dirigé par le Ministère de l’éducation.

#### *Réformes juridiques*

Avec l’appui du HCR, plusieurs pays d’Afrique australe, notamment le Botswana, Madagascar, le Malawi, la Namibie et le Zimbabwe, révisent leur législation relative aux réfugiés, la mettant en conformité avec les normes internationales et dans certains cas levant les réserves à la Convention de 1951 et s’engageant à adhérer à la Convention de 1961 relative à la réduction des cas d’apatridie.

Le projet de Livre blanc sur la citoyenneté, l’immigration et la protection des réfugiés de l’Afrique du Sud expose un programme ambitieux visant à réformer le système d’asile national, réaffirme ses engagements envers la Convention de 1951 et le recours à la numérisation, et défend les droits à une nationalité.

#### *Promouvoir la protection et les solutions pour les déplacés internes*

En 2025, le HCR a axé sa réponse au déplacement interne sur l’apport de services de protection ciblés, notamment à travers son statut de chef de file du groupe sectoriel de la protection, par la fourniture d’articles non alimentaires, l’extension de l’assistance en espèces, le renforcement de la coordination entre les secteurs afin de combler les lacunes majeures et la recherche de solutions au déplacement lorsque cela était possible.

Le HCR continuera à préserver et à renforcer la protection et l’accès aux services essentiels pour les déplacés internes, à étendre les réponses basées sur la communauté et à aider les autorités nationales à mettre en œuvre des solutions durables et inclusives pour les déplacés internes.

#### *Prévenir et combattre la violence fondée sur le genre, ainsi que l’exploitation et les abus sexuels, et soutenir la protection de l’enfant*

La violence fondée sur le genre reste généralisée et exacerbée par les conflits, les chocs climatiques et l’instabilité économique. La réduction des financements a limité l’accès aux espaces sécurisés et aux services spécialisés. En réponse, le HCR renforce les approches basées sur la communauté et travaille avec les gouvernements et les groupes dirigés par des femmes et des réfugiés afin de maintenir des services essentiels axés sur le survivant ou la survivante et de mettre en œuvre un programme plus efficace. Les priorités régionales pour 2026 consistent à intensifier les modèles de prévention reposant sur des éléments concrets et à renforcer la coordination et la responsabilité des parties prenantes. Un nouveau système de gestion des informations sera déployé pour assurer une collecte plus sûre des données sur les violences liées au genre.

Trois millions d’enfants déplacés de force dans la région, dont 10 % hautement vulnérables, sont exposés à des risques élevés en matière de protection. Malgré les ressources limitées, des pays tels que l’Éthiopie, le Kenya et l’Ouganda intensifient les efforts d’intégration des enfants réfugiés dans les systèmes nationaux. En 2026, le HCR et ses partenaires continueront à soutenir davantage de structures de protection dirigées par le gouvernement ou la communauté.

### **Réaliser les droits dans des environnements sûrs**

#### *Éducation*

Les progrès se sont poursuivis pour étendre l’inclusion dans les systèmes éducatifs nationaux. En septembre 2025, le Rwanda avait intégré tous les enfants réfugiés dans le système national, y compris en prenant en charge la rémunération des enseignants, tandis que le Burundi et le Kenya ont finalisé des stratégies chiffrées d’inclusion des réfugiés. En Égypte et au Soudan du Sud, l’approche des « solutions dès le départ » a abouti au développement des écoles publiques, permettant aux enfants réfugiés de s’inscrire dès leur arrivée, et de bénéficier de cours de langue et de soutien pour suivre le programme. En Zambie, les réfugiés ont continué à avoir accès à l’éducation gratuite, depuis la petite enfance jusqu’à l’école secondaire.

En 2026, le HCR poursuivra son action de plaider et de soutien aux États membres afin d’assurer la traduction en directives nationales du Cadre régional de qualifications de l’Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), visant à normaliser la reconnaissance des enseignements suivis préalablement et à faciliter la mobilité éducative et professionnelle. Le HCR intensifiera ses efforts visant à promouvoir l’inclusion des réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux, aidant les États à élaborer des plans d’inclusion chiffrés, et documentant les bonnes pratiques mises en œuvre dans la Communauté d’Afrique de l’Est, l’IGAD et la Communauté de développement de l’Afrique australe.

#### *Santé*

Les réfugiés se heurtent toujours à des obstacles dans l’accès aux soins de santé primaire. Le HCR renforcera l’inclusion des réfugiés dans les systèmes de santé nationaux, notamment par une extension de l’accès au régime d’assurance au Kenya et au Rwanda, par exemple, tout en renforçant la préparation et la réponse aux épidémies avec les gouvernements et les partenaires. Au Botswana, le gouvernement a réaffirmé son engagement à promouvoir les réponses durables pour les réfugiés dans la zone d’installation de Dukwi et a alloué des ressources budgétaires nationales pour la mise en œuvre d’un plan de transition visant à promouvoir l’autonomie, notamment par le renforcement de l’accès aux services de santé dans le dispensaire de Dukwi, qui soigne à la fois les réfugiés et les communautés d’accueil.

### **Responsabiliser les communautés et assurer l’égalité des genres**

En 2025, le HCR s’est principalement attaché à préserver les droits des réfugiés en étendant l’accès à la protection juridique, à l’éducation et aux moyens d’existence, tout en veillant à ce que les femmes et les filles soient protégées contre la violence liée au genre et incluses dans les instances de direction et les processus décisionnels.

À partir de là, en 2026, le HCR approfondira son engagement avec d’autres organismes des Nations Unies et pays d’accueil de réfugiés afin de promouvoir l’inclusion dans les systèmes nationaux et l’égalité des genres. Cette démarche consiste notamment à soutenir le leadership des femmes, leur indépendance économique et leur participation à la gouvernance, ainsi que l’intégration d’approches tenant compte du genre dans tous les programmes humanitaires et de développement. Ces efforts renforceront la capacité des femmes, des filles, des hommes et des garçons déplacés à reconstruire leur vie avec dignité, à lutter contre les normes de genre discriminatoires et à apporter une contribution significative à leur communauté.

*Fournir une assistance en espèces et multisectorielle*

En 2025, le HCR a fourni une assistance en espèces à 450 000 personnes, essentiellement à des fins multiples, et toutes les opérations d’urgence ont utilisé les espèces comme modalité de réponse. Le suivi révèle un degré élevé de satisfaction et une amélioration des conditions de vie, bien que la plupart des ménages ne puissent toujours répondre qu’à la moitié de leurs besoins élémentaires, voire moins. Les possibilités de paiement numérique ont été étendues. En 2026, le HCR prévoit d’augmenter l’assistance en espèces à 10 % des fonds disponibles, de développer davantage encore des paiements numériques et d’augmenter le nombre de femmes qui reçoivent directement les espèces.

*Lutter contre l’insécurité alimentaire*

Les réfugiés de toute la région ont continué de connaître une forte insécurité alimentaire, avec des réductions de rations de 30 à 80 %. Les pénuries persistantes de ressources ont contraint à une accélération du passage à une assistance alimentaire ciblée et basée sur la vulnérabilité, désormais appliquée au Kenya, au Rwanda, au Soudan du Sud et en Ouganda. La malnutrition reste un problème majeur, touchant un enfant réfugié sur dix, en particulier les nouveaux arrivants. L’Afrique australe a subi des pressions similaires, les rations variant entre 50 et 70 % en Angola, en Zambie et au Zimbabwe, tandis que le Mozambique est passé des distributions de vivres générales à un soutien à la résilience et aux moyens d’existence. Ces tendances mettent en lumière l’aggravation de l’insécurité alimentaire et le besoin urgent de ressources durables et de partenariats plus solides avec le Programme alimentaire mondial, l’Organisation pour l’agriculture et l’alimentation et les institutions financières internationales, afin de garantir la nutrition et de promouvoir l’autonomie des réfugiés.

**Promouvoir les solutions**

*Exploiter les engagements du Forum mondial sur les réfugiés*

En 2025, l’Examen des progrès du Forum mondial sur les réfugiés a renforcé l’engagement pris à un haut niveau de développer l’inclusion et la transition, générant un nouvel élan en vue de l’adoption de réformes dirigées par le gouvernement dans toute la région. Cette dynamique s’est traduite par des mesures phares, dont le lancement de cadres nationaux d’inclusion et d’autonomie, comme le plan Shirika du Kenya et la feuille de route Makatet en Éthiopie, ainsi que l’adoption d’une stratégie nationale de transition en Ouganda visant à promouvoir le transfert des services aux systèmes nationaux. Le Rwanda a progressé dans sa transition des camps aux zones d’installation et lancé une stratégie dirigée par le gouvernement visant à permettre à 50 % des réfugiés de devenir autonomes d’ici 2030. Le Botswana et la Namibie ont également convenu de plans de transition avec le HCR, dans le cadre desquels leur gouvernement assumera l’assistance et la protection sociale des réfugiés vivant dans des zones d’installation. Collectivement, ces réformes marquent une évolution des engagements politiques vers des mécanismes de transition structurés relevant de la responsabilité du gouvernement. Elles reposent sur un financement durable et approprié d’un large éventail de partenaires.

*Étendre les partenariats pour le développement*

En 2025, le HCR a approfondi et étendu sa collaboration avec les institutions financières internationales et les partenaires bilatéraux du développement, afin de parvenir à un meilleur alignement du financement, des politiques et des programmes sur l’appui de l’inclusion et de l’autonomie des réfugiés et des déplacés internes. Les acteurs du développement, notamment l’Allemagne, le Royaume des Pays-Bas, l’Union européenne, le Partenariat pour l’amélioration des perspectives des personnes déplacées de force et des communautés d’accueil (PROSPECTS)<sup>1</sup>, la

<sup>1</sup> Le projet est mis en œuvre par le HCR, la Société financière internationale, l’Organisation internationale du travail, le Fonds des Nations Unies pour l’enfance et la Banque mondiale. Il

Banque mondiale et d’autres, ont continué à intensifier leurs investissements. Le début du vingt-et-unième cycle de reconstitution de l’Association internationale de développement (Banque mondiale IDA-21) mi-2025 a relancé le dialogue sur la manière dont le financement pouvait soutenir la transition durable des services vers les systèmes nationaux. La Banque africaine de développement a approuvé de nouveaux investissements à Djibouti, en Somalie et au Soudan du Sud, et aussi lancé un plan d’action commun de deux ans avec le HCR au Rwanda, étendant davantage encore l’architecture du développement de la région pour les populations déplacées.

En 2026, ces partenariats seront mis à profit pour promouvoir la transition de services, soutenir les réformes politiques, intensifier les initiatives axées sur l’autonomie et aligner le financement des partenaires sur les priorités d’inclusion pilotées par le gouvernement et le renforcement à long terme des services sociaux nationaux.

#### *Autonomie*

Si le HCR continue à viser une plus grande autonomie des bénéficiaires, les restrictions administratives, le nombre limité d’emplois, le taux de chômage élevé et le cadre juridique défavorable dans certains pays se sont traduits par de faible taux d’emploi des personnes déplacées de force ou apatrides.

En 2025, les partenariats avec le secteur privé, les acteurs du développement et les institutions financières internationales ont été encore approfondis afin d’étendre l’emploi et les moyens d’existence, et cette dynamique devrait s’accélérer en 2026. La Société financière internationale et le HCR ont poursuivi leur collaboration étroite en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda, y compris dans le cadre du partenariat pour l’amélioration des perspectives des personnes déplacées de force et des communautés d’accueil (PROSPECTS), parallèlement à des initiatives complémentaire avec la Fondation Mastercard.

En Zambie, une feuille de route pilotée par le gouvernement dans le domaine de l’agriculture, alliée à un cadre foncier et d’occupation des sols favorable, a créé des conditions favorables à l’entrée des réfugiés et des communautés d’accueil dans les chaînes de valeur commerciales. La coopération avec la Banque africaine de développement a été encore renforcée, mobilisant un financement supplémentaire afin d’alléger les obstacles à l’investissement du secteur privé, en particulier les problèmes d’infrastructures, dans les régions qui accueillent des réfugiés et les régions de retour. Au Malawi, le HCR étudie l’inclusion des réfugiés dans les projets agricoles financés par la Banque mondiale, tandis qu’au Zimbabwe, les acteurs du secteur privé, comme Seed-Co, collaborent avec des agriculteurs réfugiés pour les aider à augmenter leur productivité.

L’inclusion financière est restée un élément essentiel de l’autonomie des réfugiés, grâce à des partenariats élargis avec la Société financière internationale et des banques commerciales, à l’intensification des mécanismes de financement mixte avec la Fondation Grameen Crédit Agricole à travers de nouveaux partenaires de financement du développement, et à des initiatives soutenues par la Banque africaine de développement visant à promouvoir l’inclusion financière à Djibouti.

#### *Solutions durables*

En 2025, environ 771 000 réfugiés ont regagné leur pays d’origine, principalement le Burundi, le Soudan du Sud et le Soudan, un nombre moins important rentrant en Éthiopie, au Mozambique, au Rwanda et en Somalie. Malgré la persistance du conflit, le Soudan est devenu le plus grand pays de retour, avec environ 475 000 retours spontanés depuis l’Égypte, 209 000 depuis le Soudan du Sud, 33 000 depuis le Tchad, 2500 depuis la Libye et 1000 depuis l’Égypte. Le Soudan du Sud a aussi

---

opère aux niveaux régional et mondial et se concentre sur huit pays de la région Moyen-Orient et l’Afrique du Nord et de l’Afrique de l’Est et Corne de l’Afrique.

reçu près de 152 000 personnes de retour du Soudan, tandis que 17 799 réfugiés ont bénéficié d’une aide pour rentrer au Burundi.

En 2026, la nécessité de soutenir le rapatriement volontaire et la réintégration va fortement s’intensifier, notamment dans les pays en proie à une crise économique et où les moyens d’existence sont limités. Le HCR continuera à plaider pour le renforcement de la résilience et la réintégration basée sur des régions dans les régions à forte densité de personnes de retour.

Le Botswana a créé un dispositif permettant l’intégration locale des réfugiés qui remplissent les conditions requises. En 2026, des actions supplémentaires s’attacheront à étudier des possibilités alternatives de statut juridique dans certains pays et à exploiter les cadres régionaux.

En 2025, le HCR a soumis 6635 dossiers de réinstallation, dépassant l’objectif de 5397. Plus de 10 000 réfugiés sont partis dans un pays tiers dans le cadre de programmes du HCR, malgré des difficultés opérationnelles importantes. Les réfugiés ont aussi eu accès à des voies complémentaires, comme le parrainage privé, le regroupement familial, l’emploi et l’éducation. Dans le cadre de ce travail, le Mécanisme de transit d’urgence a continué à évacuer les réfugiés vulnérables de la Libye vers le Rwanda. Toutefois, certains États ont réduit ou suspendu leurs programmes de réinstallation en 2025 et 2026. L’identification des réfugiés ayant les besoins de protection les plus urgents restera une priorité.

#### *Apatridie*

En 2025, le Kenya a travaillé à l’adoption de réformes clés de sa loi sur la citoyenneté et l’immigration avec un projet de loi visant à combler les lacunes législatives et à remédier à l’exclusion du droit à une nationalité pour certains groupes. S’il est adopté par le parlement, ce projet de loi représenterait une étape importante pour la prévention de l’apatridie. Les communautés exposées à l’apatridie ont aussi constitué des registres générés par la communauté pour étayer leur plaidoyer par des éléments concrets. En Eswatini, le gouvernement a mis en place un plan d’action national ambitieux pour prévenir l’apatridie avec le HCR.

En 2026, le HCR s’attachera essentiellement à aider les États à mettre en œuvre leurs engagements pris lors des Forums mondiaux sur les réfugiés, à promouvoir les réformes législatives et à résoudre des situations d’apatridie spécifiques dans des pays prioritaires.

#### *Gestion des risques*

Le HCR est confronté à un environnement difficile dans toute la région, à cause des problèmes de financement, de la restructuration et des pressions humanitaires croissantes. L’intensification du déplacement, l’insécurité et les lacunes grandissantes en matière de services ont augmenté les risques opérationnels et de protection, tandis que la réduction des effectifs et de la présence sur le terrain a limité la supervision et l’adoption de mesures d’atténuation e temps voulu .

En réponse, le HCR a intensifié ses efforts d’atténuation, renforçant la prévention de la fraude et les contrôles fiduciaires grâce à une formation du personnel, à des procédures opérationnelles standard plus strictes et à une supervision régionale accrue. Plusieurs bureaux, notamment au Mozambique, au Soudan, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie ont actualisé leur cadre de lutte contre la fraude et la corruption. En 2026, la région attachera la priorité au bien-être du personnel par le déploiement de processus de gestion du risque psychosocial.

#### *Efficacité et réformes*

Parmi une série d’initiatives ciblées portant sur l’efficacité et les réformes visant à renforcer la durabilité opérationnelle tout en préservant les résultats en matière de protection, nous citerons le regroupement des bureaux du HCR à Nairobi en une installation spécialement conçue à cet effet dans le complexe du Bureau des Nations Unies. Cette initiative a amélioré l’intégration dans les services communs des Nations Unies et a généré des économies importantes. Les efficacités

programmatisques, y compris la rationalisation des systèmes d’enregistrement de la protection, l’intégration des réfugiés dans les systèmes éducatifs et de santé nationaux, l’extension des interventions en espèces et la rationalisation de l’eau, assainissement et hygiène ainsi que des modalités de la chaîne d’approvisionnement ont généré des économies de plusieurs millions de dollars, tout en améliorant la qualité, la transparence et la durabilité des services.

### **C. Information financière**

En octobre 2025, le Comité exécutif a adopté un budget de 1 981 millions de dollars E.-U. pour 2026 pour la région de l’Afrique de l’Est et de l’Afrique australe à sa soixante-seizième session. La répartition des besoins par domaine d’impact pour 2026 est la suivante : créer des environnements de protection favorables (448 millions de dollars E.-U.) ; réaliser les droits dans un environnement sûr (1 016 millions de dollars E.-U.) ; responsabiliser les communautés et assurer l’égalité des sexes (349 millions de dollars E.-U.) ; et trouver des solutions (170 millions de dollars E.-U.). Au 31 janvier 2026, les besoins financiers de la région étaient financés à 15 %, en tenant compte de l’allocation indicative des contributions non affectées ou légèrement affectées. En 2026, le HCR continuera à rechercher d’autres sources de financement, notamment auprès des partenaires privés et du développement, pour répondre aux besoins dans la région.